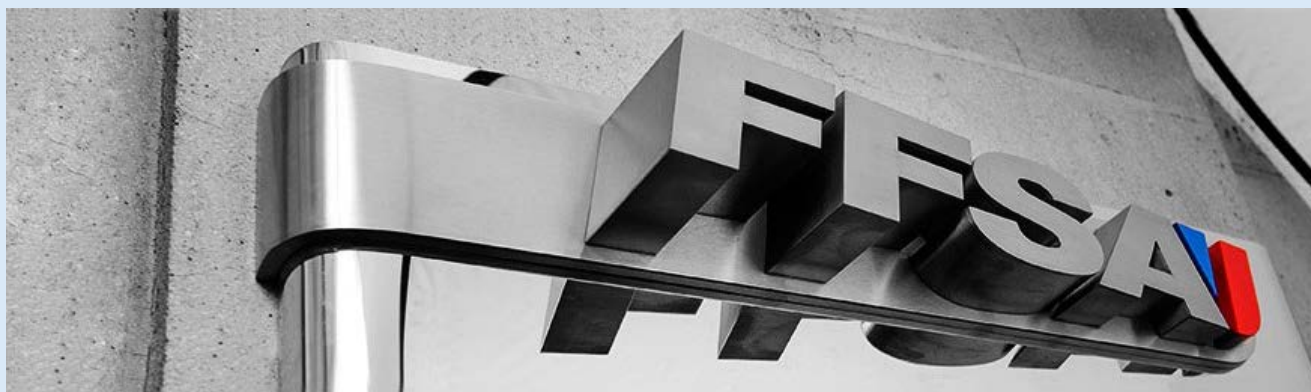


**2024**

# MANUEL DE FORMATION COMMISSAIRE.

## 5-COURSE DE COTE SLALOM



## SOMMAIRE

TERMINOLOGIE	PAGE 03
RAPPEL DE SIGNALISATION	PAGE 04
USAGE DES DRAPEAUX COURSE DE COTE	PAGE 05
PANNEAUX IMPLANTES SUR COURSE DE COTE	PAGE 07
PANNEAUX ZONES SPECTATEURS	PAGE 07
ROLE / DEVOIRS DU COMMISSAIRE EN POSTE	PAGE 08
BRIEFING / IMPLANTATION DU POSTE	PAGE 09
PRESCRIPTIONS GENERALES	PAGE 10
AU TERME DE L'EPREUVE	PAGE 12
ZONES SPECTATEURS	PAGE 12

DEFINITION SLALOM	PAGE 13
TERMINOLOGIE	PAGE 13
ROLE & DEVOIR DU COMMISSAIRE EN POSTE	PAGE 14
PRESCRIPTIONS GENERALES	PAGE 16



## TERMINOLOGIE

**COURSE DE COTE** : Epreuve de vitesse se déclinant en une ou plusieurs manches, comportant des départs arrêtés individuels, séparés et disputés sur une voie en montée continue, interdite pour la circonstance à la circulation publique. La longueur y est libre sauf en course de côte régionale où la longueur est limitée à 2000 mètres. La largeur de la route de course y est libre.

La pente moyenne est de 2% au minimum. Le revêtement est de bitume

**FILE DE DEPART** : Zone précédant la ligne de départ où les pilotes et leurs voitures doivent se présenter avant l'heure de départ, dans l'ordre prévu et se tenir à la disposition de la direction de course

**PARC CONCURRENT** : Zone mise à la disposition des concurrents pour garer leurs véhicules et effectuer leur assistance

**PARC FERME FINAL** : Le parc concurrent après l'arrivée de la dernière montée est un parc fermé. L'itinéraire par lequel depuis l'arrivée, les concurrents rejoignent le parc fermé est considéré sous régime du parc fermé

**PARC PRE-COURSE** : Les conducteurs et leurs voitures doivent se présenter au parc pré-course (prégrille) une heure avant leur heure de départ prévue et être à la disposition du Directeur de Course

**P.K.** : Point Kilométrique. Il s'agit du poste commissaire

**TABLEAU D'AFFICHAGE** : A partir du début de l'épreuve, des tableaux d'affichage se trouveront installés par l'organisateur à des endroits stratégiques, aux emplacements prévus par le règlement particulier de l'épreuve. Tous les documents, extraits de procès-verbaux, décisions, additifs ou autres, affichés sur ce tableau, seront opposables aux concurrents, soit immédiatement, soit à l'issue des délais prévus le C.S.I.

**V.H.C.** : Véhicule Historique et de Collection


**ZONE DE DECELERATION** : Zone succédant à la ligne d'arrivée où les pilotes doivent impérativement ralentir




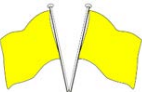





## RAPPEL DE SIGNALISATION

Afin d'être parfaitement visibles, les drapeaux doivent avoir des dimensions au moins égales à : Drapeau: 60 x 80 cm

### 1. DIRECTION DE COURSE

	<b>DRAPEAU NATIONAL</b> Présenté depuis une voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve ✓ Après le passage de la voiture tricolore, la route de course est réservée à la compétition
	<b>DRAPEAU A DAMIERS</b> Présenté depuis une voiture officielle à la fin de toute partie d'une épreuve ✓ Est apposé sur les portières de cette voiture officielle sous forme d'autocollants ✓ Le passage de cette voiture informe de la fin de la compétition mais pas de la fin de la privatisation de l'épreuve

### 2. COMMISSAIRE

	<b>DRAPEAU JAUNE</b> Présenté <b>AGITE</b> au poste commissaire Un drapeau : ✓ Réduisez votre vitesse. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la route de compétition.
	<b>DOUBLE DRAPEAUX JAUNES</b> Présentés <b>AGITE</b> au poste commissaire Deux drapeaux : ✓ Réduisez votre vitesse. Soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter. Un danger obstrue partiellement ou totalement la piste. ✓ Ces drapeaux sont présentés par le même commissaire qu'au poste se trouvant immédiatement avant l'endroit dangereux
	<b>DRAPEAU ROUGE</b> Présenté <b>AGITE</b> au poste commissaire <b>sur sa propre initiative</b> ✓ Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler un problème au poste. ✓ Durant les essais ou les montées de course, pour signaler aux concurrents qu'un accident grave vient d'avoir lieu ou qu'un danger obstrue totalement la route de course ⇒ Les postes commissaires étant à vue, cette procédure s'applique en cascade depuis le poste où a eu lieu l'évènement jusqu'au départ. ⇒ Les pilotes doivent s'arrêter <b>IMMEDIATEMENT</b> où ils se trouvent et attendre les instructions. ✓ Présenté depuis la voiture de D.C. lorsque celle-ci monte sur la cote lors d'une interruption d'essais ou de course, suite à accident, panne... etc. d'un concurrent
	<b>DRAPEAU BLANC</b> Présenté <b>AGITE</b> ✓ Une voiture risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de la route de compétition contrôlé par ce poste signalisation et être sérieusement gêné.
	<b>DRAPEAU BLEU</b> Présenté <b>AGITE</b> ✓ Au Concurrent le moins rapide lui signifiant qu'il doit impérativement se laisser doubler
	<b>DRAPEAU VERT</b> Présenté <b>AGITE</b> au poste commissaire ✓ Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler que tout est OK au poste. ✓ Présenté depuis la voiture de D.C. lors de la redescente des concurrents en fin d'essais ou de montées depuis la ligne d'arrivée vers la ligne de départ. La voiture de D.C. agit en serre-file
	<b>DRAPEAU CHANGEMENT ADHERENCE</b> Présenté <b>FIXE</b> au poste commissaire ✓ Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste dans la zone en aval du poste ✓ Est présenté accompagné d'une main levée vers le ciel pour indiquer le début d'une averse ✓ Il n'y a pas lieu de présenter un drapeau vert dans le secteur suivant de celui où ce drapeau est présenté.

### 3. PARTICULARITE DE LA PRESENTATION DU DRAPEAU ROUGE




Suivant l'Art.6.4.1. - Reglement Standard des Course de Côte : Particularité de la présentation du drapeau rouge pour les courses de côte  
Suite à une obstruction du parcours ou à un accident nécessitant la mise en œuvre des secours, la course sera arrêtée par la présentation d'un drapeau rouge aux concurrents suivants, par les Commissaires du poste concerné.

Les postes situés en aval devront également présenter le drapeau rouge et ce jusqu'à la ligne de départ. Les concurrents devront alors s'arrêter à l'endroit où ils reçoivent le drapeau et attendre les instructions des officiels.



Le concurrent ayant fait l'objet de la présentation du drapeau rouge ne pourra prétendre à refaire sa montée.




Seuls les concurrents bloqués en aval seront autorisés à reprendre un départ.

#### USAGES DES DRAPEAUX





<b>CONTROLE DES POSTES</b>	La D.C. monte sans présenter de drapeau	Les commissaires ne présentent aucun drapeau, mais se préparent
<b>OUVERTURE DE LA PISTE</b>	La D.C. redescend en présentant le drapeau national 	Les P.K. commissaires présentent le drapeau <b>VERT</b> - Si tout est <b>OK</b>  <b>OU</b> Le drapeau <b>ROUGE</b> si poste - <b>NON OK</b>  

#### 1. EN CAS DE PROBLEME(S)




<b>DURANT LES ESSAIS NON CHRONOMETRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Si présentation du drapeau <b>JAUNE</b> :</li> <li>▪ La voiture est ralentie pour quelques motifs que ce soit, elle devra rejoindre l'arrivée du parcours</li> <li>▪ La voiture a été arrêtée, elle devra rejoindre l'arrivée à vitesse réduite</li> <li>⇒ Dans les deux cas, aucun nouveau départ ne lui sera donné</li> </ul>	
<b>DURANT LES ESSAIS CHRONO ET MONTEES DE COURSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Si présentation du drapeau <b>JAUNE</b> :</li> <li>▪ La voiture a dû ralentir et/ou s'arrêter par respect de la signalisation Celle-ci devra rejoindre l'arrivée sur ordre de la D.C.</li> <li>▪ Après audition des commissaires, le D.C. pourra lui autoriser un nouveau départ</li> </ul>	

<b>OBSTRUCTION TOTALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du « double drapeaux » <b>JAUNE</b></li> <li>▪ Avant l'endroit dangereux si obstruction partielle ou totale de la piste</li> </ul>	<p><b>Sur une Course de Côte</b></p> <p>Dans les faits, le drapeau <b>ROUGE</b> ne devrait Jamais être présenté, sauf cas extrême :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si la piste est <b>TOTALEMENT</b> obstruée</li> <li>▪ Que la voiture se trouve en trajectoire et /ou en feu.</li> <li>▪ Qu'elle présente une menace pour la sécurité des autres concurrents</li> <li>▪ Que le pilote est blessé et nécessite l'intervention des secours</li> </ul>
<b>OBSTRUCTION TOTALE OU ACCIDENT GRAVE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du drapeau <b>ROUGE</b> :</li> <li>▪ Lors la présentation de ce drapeau, les postes étant à vue doivent présenter Cette procédure s'applique depuis le poste où se situe l'accident jusqu'à la ligne de départ</li> </ul>	
<b>DEPASSEMENT D'UN CONCURRENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du drapeau <b>BLEU</b> :</li> <li>Signifie au concurrent le moins rapide qu'il doit se laisser doubler</li> </ul>	
<b>CHANGEMENT ADHERENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du drapeau « Chgt Adhérence » pour une surface glissante quel qu'en soit la cause</li> <li>▪ Tenir informé la D.C.</li> </ul>	

## 2. INTERVENTION DE LA DIRECTION DE COURSE



<p><b>MONTE EN PRESENTANT UN DRAPEAU</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si obstruction <b>TOTALE</b> de la piste, ou accident grave</li> <li>▪ Le drapeau <b>ROUGE</b> doit être présenté depuis le poste où se situe l'accident jusqu'à la ligne de départ</li> </ul> 
<p><b>REDESCEND EN PRESENTANT UN DRAPEAU</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les postes ne présentent aucun drapeau,</b></li> <li>• Sauf si problème dans un P.K., dans ce cas présentation du drapeau <b>ROUGE</b></li> </ul> 

## 3. FIN D'UNE MONTEE - DESCENTE DES CONCURRENTS VERS LIGNE DE DEPART



<p><b>FIN D'UNE MONTEE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La D.C. monte chercher les concurrents en présentant le drapeau <b>ROUGE</b></li> </ul> 	<p>Les postes commissaires ne présentent aucun drapeau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En profitent pour vérifier l'état de la piste dans la zone d'action du poste</li> </ul>
<p><b>REDESCENTE DES CONCURRENTS APRES UNE MONTEE D'ESSAI OU DE COURSE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La D.C. redescend après le dernier concurrent en Présentant le drapeau <b>VERT</b></li> <li>La D.C. ferme la marche</li> </ul> 	<p>Les P.K. présentent le drapeau <b>JAUNE</b></p> 

## 4. FIN DE L'EPREUVE

### 4.1. LE PARC FERME EST SITUE EN BAS DE LA COTE

<p><b>FIN DE L'EPREUVE</b></p>	<p><b>PARC FERME SITUE EN BAS DE LA COTE</b></p>	<p>La D.C. monte une dernière fois chercher, les concurrents en présentant le drapeau</p>  <p>La D.C. redescend derrière le dernier concurrent.</p> <p>⇒ Le drapeau à damiers Indique la fin de toute partie de l'épreuve</p> <p>La D.C. ferme la marche</p> 	<p>Les P.K. commissaires ne présentent aucun drapeau</p> <p>En aucun cas, les commissaires ne quittent leur poste avant le passage de la voiture à damiers <b>ET</b> seulement sur ordre de la D.C.</p> <p>Les P.K. commissaires peuvent présenter <b>TOUS</b> les drapeaux <b>AGITES</b> lors du passage des concurrents</p>
--------------------------------	--	--	---

### 4.2. LE PARC FERME EST SITUE EN HAUT DE LA COTE

<p><b>FIN DE L'EPREUVE</b></p>	<p><b>PARC FERME SITUE EN HAUT DE LA COTE</b></p>	<p>La D.C. monte une dernière fois, en présentant le drapeau</p>  <p>Après le temps réglementaire de Parc Fermé, le D.C. redescend derrière le dernier concurrent</p> <p>⇒ Ce drapeau indique la fin de toute partie de l'épreuve</p> 	<p>Les P.K. commissaires ne présentent aucun drapeau</p> <p>En aucun cas, les commissaires ne quittent leur poste avant le passage de la voiture à damiers <b>ET</b> seulement sur ordre de la D.C.</p> <p>Les P.K. commissaires peuvent présenter <b>TOUS</b> les drapeaux <b>AGITES</b> lors du passage des concurrents</p>
--------------------------------	---	--	---








## PANNEAUX IMPLANTES SUR UNE COURSE DE COTE

\* L'implantation d'éléments de signalétiques, à l'égard des concurrents, des officiels et du public est une obligation

Panneau : « Poste Commissaire » indique chaque point kilométrique depuis le départ de l'E.S.	Panneau de Signalisation 20cm x 30 cm	
Panneau : « Positionnement véhicule Commissaire »	Panneau de Signalisation 20cm x 30 cm	
Panneau : « Pré-Signalisation » Radio indique qu'à 100m un poste intermédiaire est pourvue d'un moyen radio en liaison avec le PC Course	Panneau de Signalisation Environ 50cm	
Panneau : « Radio » est placé à l'endroit où le poste intermédiaire est détenteur d'un moyen radio	Panneau de Signalisation Environ 50cm	
Panneau : « Changement de Direction » mis en place de part et d'autre de la chaussée sur l'E.S. informant en amont, les concurrents d'un changement de direction	Panneau de signalisation 20 cm x 20 cm	
Panneau : « Zébra » Changement de Direction, utilisé en complément des flèches. Il est placé dans le carrefour ou à l'entrée d'une chicane, bien en vue du pilote	Panneau de signalisation : 80 cm x 200 cm	
Panneau : « Chicane » est placé au moins 50 m avant la chicane. Il a pour fonction d'indiquer la présence d'une chicane et obligation de ralentir	Panneau de signalisation : 80 cm x 80 cm	
Panneau : « Itinéraire Evacuation Sanitaire » est positionné sur les routes conduisant hors de l'E.S. et définies par l'organisateur comme étant un axe prioritaire aux secours	Panneau de signalisation : 60 cm x 40 cm	
Panneau de décélération avant Point Stop marque l'arrivée d'une E.S. sur un point stop. Ils sont placés à 150 m (3 traits), 100 (2 traits), 50 m (1 trait) du point stop. Le panneau 150 m est doublé d'un feu clignotant orange	Panneau de signalisation 85 cm x 15 cm	

## PANNEAUX ZONES SPECTATEURS

Panneau : Information Course Automobile	Panneau de signalisation 30 cm x 20 cm	
Panneau double : Est une information au public afin qu'il soit sensibilisé à la sécurité et à ne se placer que dans les zones autorisées. Il est positionné à l'entrée d'une zone autorisée, sur un cheminement y conduisant ou à la sortie d'un parking menant à a zone autorisée.	Panneau de signalisation 30 cm x 20 cm	
Panneau : « Zone interdite au public » est disposé en accès ou en limite d'une zone interdite Pour accentuer l'information sur les risques de passer au-delà	Panneau de signalisation 60 cm x 40 cm	
Panneau : Circulation interdite aux piétons	Panneau de signalisation 60 cm x 60 cm	
Rubalise ou grillage type chantier couleur <b>ROUGE</b> positionnée dans et aux limites des zones considérées comme particulièrement dangereuses Rubalise ou grillage type chantier couleur <b>VERTE</b> positionnée pour délimiter les zones autorisées au public		
Panneau : « Accès public » informe que le public de la direction à emprunter pour se rendre en toute sécurité dans une zone autorisée	Panneau de signalisation 80 cm x 25 cm	

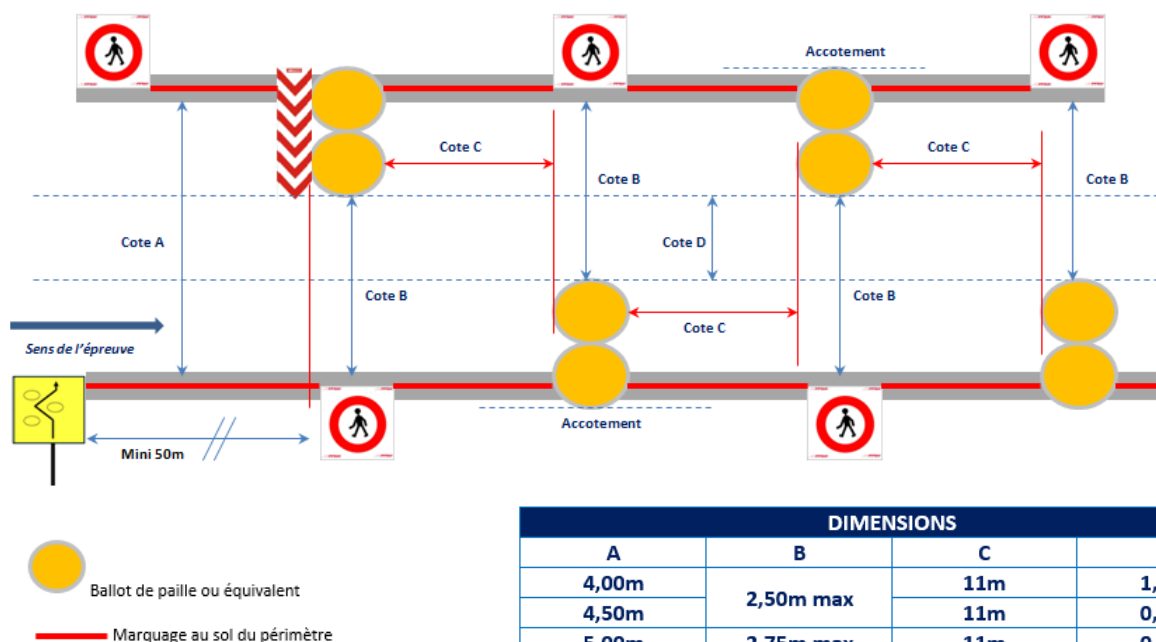
- D'autres panneaux type « Code de la route » peuvent être disposés aux points stratégiques, nous vous invitons à consulter pour cela : ➔ **l'ensemble des « Règles Techniques et de Sécurité » sur le site [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org)**

## ☐ CHICANE

- Si des chicanes sont implantées sur le parcours, elles pourront suivre le schéma recommandé ci-dessous, avec un minimum 3 portes:

### Modèles recommandés :

Entrée par la droite ou par la gauche, reste au choix des organisateurs, en fonction de la configuration terrain



DIMENSIONS			
A	B	C	D
4,00m	2,50m max	11m	1,00m
4,50m		11m	0,50m
5,00m	2,75m max	11m	0,50m
5,50m	3,00m max	11m	0,50m
6,00m	3,25m max	11m	0,50m
6,50m	3,50m max	10m	0,50m
7,00m	3,75m max	10m	0,50m
7,50m	4,00m max	10m	0,50m
8,00m	4,25m max	10m	0,50m

## ROLE & DEVOIRS DU COMMISSAIRE EN POSTE

### \* Suivant l'Article 1.1.4 des R.T.S. (Règles Techniques de Sécurité) Course de Côte :

Les commissaires de route, occupent les postes qui leur sont désignés par le directeur de course conformément au plan attesté par l'organisateur technique. Dès l'ouverture du parcours, chaque chef de poste est sous les ordres du directeur de course auquel il doit rendre compte immédiatement par les moyens dont il dispose (téléphone, signaux, estafettes, etc.) de tous les incidents ou accidents qui peuvent se produire dans la section dont son poste a la surveillance.

Pendant la manifestation et sauf avis contraire du directeur de course, les commissaires de route devront, dans toute la mesure du possible, indiquer au PC course l'ordre de passage des participants devant leur poste de surveillance

- Chaque poste de commissaire se voit remettre par le Directeur de Course ou son représentant le plan de la zone dans lequel il se situe. Ce plan sera notamment conforme à l'ensemble des dispositifs liés à la sécurité mentionnés dans le dossier de sécurité. Toute modification devra être signalée au directeur de course qui en avisera l'organisateur technique
- Concernant le public éventuel, visible de la zone où se situent les commissaires et chefs de poste, il sera de leur devoir de veiller à leur bon emplacement, selon les spécifications mentionnées dans le dossier de sécurité. Dans le cas où le public est situé en zone interdite, et qu'il ne se déplace pas suite aux conseils donnés par les commissaires et chefs de poste, ces derniers en avertiront la direction de course, qui pourra annuler la montée concernée

**NB :** Les commissaires auront une connaissance appropriée des présentes règles techniques et des recommandations de la FFSA, en particulier sur l'identification des zones autorisées ou non au public.

- \* Le positionnement du véhicule et du matériel du commissaire, devra être indiqué dans le Dossier de Sécurité, remis au commissaire, au moment de son passage au pointage



## BRIEFING COMMISSAIRES

**Art. 7.2. - Reglement Standard Course de Côte :** Un briefing pour les commissaires sera organisé avant le début des essais par le Directeur de Course.

Néanmoins, il est impératif que vous preniez connaissance auparavant, des différents documents qui vous ont été remis lors de votre arrivée au pointage :

- Dossier sécurité, intégrant votre n° de poste ( P.K.)
- Consignes diverses dont certaines peuvent relever d'un règlement particulier

Votre rôle est primordial pour le bon déroulement de l'épreuve. A ce titre, il convient de faire preuve de sérieux et compétence

## IMPLANTATION DU POSTE

L'organisateur s'est engagé lors de la présentation de son dossier en préfecture, à ce que **TOUS LES POSTES** référencés soient couverts par des commissaires formés et titulaires d'une licence en cours de validité.

▪ L'organisateur s'engage donc, à vous remettre une fiche signalétique de l'implantation « sécurité » de votre poste, selon les Règles Techniques de Sécurité en vigueur.

⇒ Cette obligation contraint entre autres, à affecter les postes **AVANT** le début de la course et d'indiquer

- L'emplacement du poste (P.K.) commissaire
- L'emplacement où le commissaire doit positionner son véhicule de façon sécuritaire.

**NOUS VOUS ENGAGEONS FORTEMENT A RESPECTER CES CONSIGNES**

Bien que l'emplacement du poste comme précisé ci-dessus, soit du ressort de l'organisation ou de la direction de course, il est tout de même important de connaître les règles qui régissent son implantation

\* Le poste (P.K.) est placé sous la responsabilité d'un commissaire « A » - chef de poste ou d'un commissaire « B » désigné comme tel.

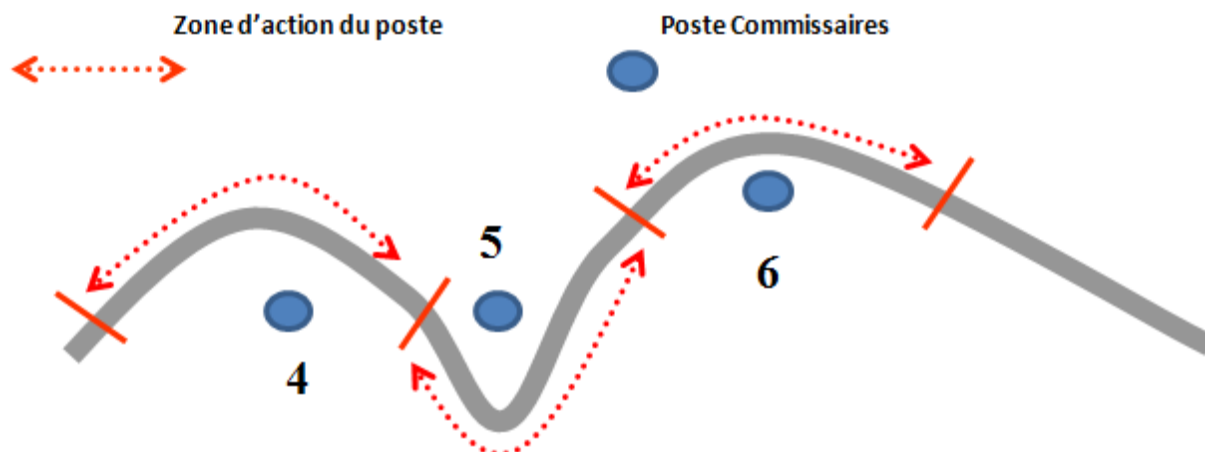
Dans ce cadre, les postes commissaires doivent être disposés en nombre suffisant de façon à :

- Être situés à un emplacement correctement sécurisé
- Couvrir une visibilité sur la totalité du tronçon de piste qu'ils contrôlent
- Donner aux concurrents, aux moyens de drapeaux, toute information nécessaire pendant les essais et les montées
- Être positionnés de manière à être « à vue » d'un poste à l'autre
- Être distinctement identifiés
- Être choisis de manière que les signaux donnés soient parfaitement visibles et perçus des concurrents



En plus des moyens de transmission évoqués ci-dessus, le P.K. est doté de :

- 2 drapeaux **JAUNES**
- 1 drapeau Changement d'adhérence
- 1 drapeau **BLEU**
- 1 drapeau **VERT**
- 1 drapeau **BLANC**
- 1 drapeau **ROUGE**
- 1 balai à poils durs
- 2 extincteurs portatifs (Eau et/ou poudre, voire CO<sup>2</sup>)
- 1 récipient de 15 litres contenant du produit absorbant (Carbonate de calcium)
- Au moins 1 sac poubelle



- Une fois votre équipement enfilé
  - Respectez l'emplacement déterminé par l'organisation (Instruction Commissaires, panneau, marquages au sol...)
  - Respectez le positionnement (estimé le plus sécuritaire) de votre véhicule, défini par l'organisateur, dans les R.T.S.
  - Déterminez les limites de la zone d'action de votre poste en relation avec les chefs de poste des postes amont & aval
  - Etudiez les trajectoires de course (**IMPORTANT**)  
Vous en déduirez ainsi l'emplacement efficace de la signalisation.  
L'équipier préposé à la signalisation est installé en sécurité dans un endroit **VISIBLE DU PILOTE**, avant la zone de freinage.  
Dans le cas contraire, le pilote n'aura plus aucune possibilité de réagir
- ⇒ Les essais permettent de régler et/ou de peaufiner, si nécessaire l'implantation
  - En déduire les zones potentielles de sortie de route
  - Etudier les possibilités d'évacuation rapides et de mise en sécurité des véhicules accidentés et/ou en panne
- ⇒ Vérifiez l'état de la piste et de ses abords, sans hésiter à donner un coup de balai régulier, si besoin
- ⇒ Prenez contact avec les « Moyens Complémentaires », (Secouristes, dépanneuse, plateau ...etc.) s'il y en a de prévu, au poste.  
Définissez avec eux, l'emplacement le plus judicieux pour garer leurs véhicules tout en restant efficaces.
- ⇒ Etudiez le (bon) fonctionnement des extincteurs, ainsi que du matériel mis à votre disposition

**RAPPEL-VOUS QUE CERTAINES VOITURES VONT VITE, TRES VITE SUR DES ROUTES SINUEUSES, SOUVENT ETROITES  
RESTEZ PARTICULIEREMENT VIGILANT QUANT A LEUR PROGRESSION LORSQU'ELLES ABORDENT LA ZONE DE VOTRE POSTE.  
SOYEZ ATTENTIF A TOUS LES MESSAGES RADIO. L'UN D'EUX PEUT VOUS CONCERNER**

## PRESCRIPTIONS GENERALES

### 1.ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Il est interdit aux pilotes de chauffer mécaniquement leurs pneus, avant le départ, par déplacement de leur voiture, sauf si le règlement particulier précise un emplacement réservé à cet usage. (**Art. 7. 4 - Règlement Standard Course de Côte**)

L'utilisation de couvertures chauffantes ou de tout système analogue est interdite en dehors des parcs concurrents officiels

**Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit sur épreuves régionales et finale**

**NB :** Néanmoins en ce qui concerne les courses de côtes nationales et internationales, les organisateurs ont la possibilité de prévoir un emplacement réservé au chauffage mécanique des pneus. Dans ce cas, ils devront l'indiquer dans le règlement particulier de la compétition, en précisant la situation de cet emplacement.

Dans le cas contraire, ils sont tenus de faire respecter l'interdiction de chauffage des pneus par déplacement du véhicule.

### 2.PRE-GRILLE / PRESENTATION AU DEPART

Les conducteurs et leurs voitures devront se présenter au parc pré-course (prégrille) une heure avant leur heure de départ prévue et être à la disposition du directeur de course. Les conducteurs assumeront les conséquences de leur éventuelle ignorance de toutes dispositions ou changement d'horaires établis et annoncés qui pourraient être prévus durant l'heure précédant le départ de la course.

### 3.FILE DE DEPART

Un panneau d'information sur lequel figure le plan du parcours permettant d'indiquer en temps réel toute(s) modification(s) survenue(s) sur ledit parcours est présenté aux pilotes au niveau de la file de départ



- Les voitures doivent être à la disposition de la direction de course et devront se ranger en file de départ au **MINIMUM 10 mn** avant l'heure de départ prévue.
- Les commissaires affectés à la file de départ feront ranger les concurrents dans l'ordre des numéros prévus par la direction de course

- Informez-la « D.C. » par radio dans un 1er temps, de tout retard et incident qui vous demandera sans doute de rédiger ensuite un rapport écrit
- L'organisateur doit permettre aux pilotes inscrits dans une épreuve de pouvoir circuler sur l'ensemble du site, excepté en :
  - Zone prégrille,
  - Zone de départ,
  - Zones de stationnement des services de surveillance, chronométrage, secours et d'intervention,
  - Sur le circuit proprement dit.

**NB :** Les mécaniciens dûment identifiés seront autorisés à accompagner leur pilote en prégrille, mais pas dans la zone des départs et ce uniquement pendant la phase précédant le départ de leur pilote. Ils devront ensuite rejoindre les enceintes réservées aux spectateurs

#### **4. PROCEDURE DE DEPART**

- L'organisateur devra préciser dans son règlement particulier quel type de procédure de départ, il utilisera :
  - ⇒ Classique : Le pilote a devant lui les 5 doigts de la main du chronométreur
  - ⇒ Au moyen de feux tricolores surmontés d'un gyrophare

**NB :** La procédure de départ aux feux tricolores est obligatoire pour toutes les épreuves des championnats de France et coupes de France de la montagne coefficient 3

Gyrophare en fonction :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrêt temporaire de la course et par conséquent « <b>STOP MOTEUR</b> »</li> </ul>
Feu <b>ROUGE</b> allumé :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attente départ</li> </ul>
Feu <b>ORANGE</b> :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Départ dans 5 Secondes</li> </ul>
Feu <b>VERT</b> :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autorisation de départ durant 10 secondes</li> <li>▪ Au-delà, départ refusé</li> </ul>



#### **5. VOITURES OUVREUSES**

Il pourra être admis le passage de voitures ouvrees officielles :

- 1 Voiture 000
- 1 Voiture 00
- 1 Voiture 0

...Avant le départ des montées d'essais et de course.

Les horaires de départ de ces voitures sont communiqués par le directeur de course.

Les pilotes de ces voitures doivent être en possession d'une licence en cours de validité.

Les voitures **000**, **00** et **0** devront être en configuration course.

**NB :** Les voitures et les pilotes devront être équipés suivant les règles définies dans le Règlement Standard des Courses de Côte - Tableau « équipements de sécurité ».

Les **0**, **00** et **000** présentes sur une course de côte seront obligatoirement d'un groupe et d'une classe autorisés dans ladite course de côte.

#### **6. CONCERNANT LES PILOTES**

**Art. 7.3.** Lors du retour de la zone de stationnement et/ou du parc fermé vers le parc, tous les pilotes sont dans l'obligation :

- De porter leur ceinture de sécurité.
- Le port du casque est obligatoire pour les pilotes des monoplaces et biplaces, et est recommandé aux pilotes de voitures de tourisme.
- De plus, il est strictement interdit de prendre qui que ce soit à bord pour le trajet de retour.

Toute infraction à ces dispositions pourra entraîner des pénalisations de la part des Commissaires Sportifs.

#### **7. ZONE DE DECELERATION**

- L'organisateur devra mettre en place un dispositif efficace entre la ligne d'arrivée et le point STOP, pour contraindre les concurrents à ralentir (Chicane, ralentisseurs, rétrécissement ou tout autre agencement de sécurité en fonction de la configuration de la route) et ce au plus tard 100m avant le point STOP
- Veillez qu'aucun concurrent ne s'arrête avant son entrée dans le parc concurrent
- Informez la direction de course de tout incident pouvant survenir dans cette zone

#### **8. PARC ARRIVEE**

- Seul le parc « concurrents » après l'arrivée, est obligatoirement un parc fermé. Les autres parcs avant et pendant la course seront ou non sous le régime du parc fermé, au gré de l'organisateur qui aura également la possibilité de prévoir un parc pré-départ.
- Lorsque l'organisateur a prévu un ou plusieurs parcs « concurrents », ces derniers doivent respecter ces parcs sous peine de sanction.

## 9. PARC FERME

Le parc « concurrent » après la dernière montée, est un parc fermé.

L'itinéraire par lequel, depuis l'arrivée, les concurrents rejoignent le parc fermé se place sous le régime du parc fermé



### AU TERME DE L'ÉPREUVE

- Bien sûr, on ne quitte pas son poste avant d'en avoir reçu l'autorisation de la direction de course et en toute état de cause, jamais avant le passage du drapeau à damiers, même si reconnaissons-le, parfois le temps paraît long, surtout en fin de journée
- C'est le moment de regrouper l'ensemble du matériel pour en faciliter le ramassage et/ou rangement
- « On » en profitera pour nettoyer le poste (Ou P.K.). C'est tout de même mieux de laisser un endroit propre.
- Vous profiterez également du passage en serre-file de la voiture de la D.C. fermant la route de course à la compétition pour lui remettre les éventuels rapports d'incident que vous n'aurez pas manqué de remplir.
- Ensuite si vous devez prendre la route de course pour repartir, il sera obligatoire de l'emprunter dans le sens de l'épreuve en respectant la vitesse en vigueur et en prêtant attention à toutes les personnes pouvant s'y trouver.

### ZONES SPECTATEURS

#### 1. ZONES AUTORISÉES AUX SPECTATEURS

Les zones autorisées sont délimitées à des distances de sécurité définies par l'organisateur technique.

- Elles doivent être adaptées à la topographie du site.
- Elles sont indiquées aux spectateurs dans les publications préalables au rallye (presse, programmes, ...) et localement par des panneaux informateurs situés entre les aires de stationnement et les zones autorisées au public.
  - ⇒ Elles sont délimitées par du rubalise VERT ou du filet VERT

La délimitation de ces zones, tient notamment compte :

- De la position de chaque zone par rapport à la trajectoire prévisible des voitures de course,
- De leur vitesse à l'abord et tout au long de cette zone
- De la topographie du terrain sur lequel celle-ci sera établie

**EX :** Une zone spectateur ne sera pas installée en pleine trajectoire, en bordure de route et sur un terrain plat

Ces zones sont clairement identifiées et délimitées notamment le long de la route de course.

De plus ces zones doivent être facilement accessibles (pour ne pas faire renoncer), leur accès et emplacement clairement signalés

#### 2. ZONES INTERDITES AU PUBLIC

L'organisateur technique de la manifestation doit mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires pour informer les spectateurs des zones qui leur sont réservées. L'accès à toute autre zone leur est strictement interdit.

L'organisateur technique pourra utiliser de la rubalise ROUGE ou du grillage ROUGE de manière à identifier des surfaces pour préciser les zones réputées particulièrement dangereuses :

- Les zones d'intersection
- Les reliefs entraînant un saut ou un délestage des voitures - L'arrivée du parcours
- Le départ du parcours
- Les zones de freinage, et les zones extérieures aux courbes
- Ces zones seront de préférence indiquées au moyen de panneaux conformes (Voir annexe 1 des RTS Rallye, ainsi que le chapitre « panneaux de ce présent document »), mis en évidence au niveau de chaque point d'accès.
- Dans les sections du parcours présentant un danger particulier, ces panneaux seront également mis en place, même en l'absence de tout point d'accès et une signalisation renforcée pourra être mise en place.

### 3. POUR TERMINER

- Pour leur sécurité (et la vôtre), ne laissez pas les spectateurs s'approcher de la route de course, de s'installer dans des zones dangereuses ou envahir votre espace vitale.
- Demandez-leur fermement de partir...toujours avec courtoisie, **SANS PERDRE DE VUE QUE VOUS N'ÊTES INVESTI D'AUCUN POUVOIR D'AUTORITE.**
- N'hésitez pas à leurs rappeler les consignes de sécurité.
- Si du fait de leur situation, vous estimez que des spectateurs récalcitrants se trouvent en danger, prévenez la D.C. qui prendra les mesures appropriées.
- Si l'organisateur vous en a mis à disposition, distribuez les tracts d'information et de mise en garde.

## DEFINITION SLALOM



- Epreuve d'adresse et de maniabilité chronométrée ou non, de démarrage et freinage sur un parcours d'une longueur de 800 mètres minimum et 2000 mètres maximum devant comporter, pour réduire la vitesse, plusieurs portes ou chicanes (trois barres minimum ou quilles) matérialisées, dont le non-respect par les concurrents sera pénalisé (voir plans ci-dessous). Ce type de slalom pourra se dérouler sur parking, route ou circuit.  
L'entrée dans une chicane ou une porte pourra se faire, soit par la droite, soit par la gauche, selon la configuration des abords du parcours

## TERMINOLOGIE

**CHICANES** : Une chicane est constituée de 3 barres ou plus (constituée de bottes de paille, pneus, séparateurs, Etc...) obligatoirement délimitées par 3 quilles minimum (Une dite d'entrée, une de ralentissement central et une de sortie). Des quilles pénalisantes doivent être positionnées à l'extérieur de chaque barre si la largeur de la route ou de la piste permet une largeur de porte supérieure à 6 m

**PORTES** : Les portes sont constituées d'une quille extérieure et d'une quille intérieure

**QUILLES PENALISANTES** : Le renversement ou le déplacement d'une quille doit pénaliser le concurrent à l'issue du parcours

**QUILLES DE SECURITE** : Après la ligne d'arrivée, à une distance comprise entre 20 m et 30 m, une quille sera placée dans l'axe de la piste, entre deux quilles formant une porte. Tout concurrent doit s'arrêter avant cette quille. Tout concurrent touchant

**SLALOM KARTING** : Epreuve de maniabilité chronométrée ou non, sur un parcours fermé d'une longueur de 2000 mètres maximum devant comporter, pour réduire la vitesse, tous les 80/90 mètres, un virage ou une chicane matérialisée dont le non-respect par les concurrents sera pénalisé. La largeur des portes pourra être de 3m minimum

**SLALOM PARALLELE** : Epreuve d'adresse et de maniabilité chronométrée répondant aux conditions d'organisation d'un slalom ordinaire, mais mettant simultanément en compétition deux voitures circulant sur deux pistes dont les bords les plus proches ne doivent pas être distants de moins de 10 mètres, cet intervalle étant occupé par deux rangées de bottes de paille placées à 5 mètres l'une de l'autre et à 2,50 mètres du bord de chaque piste.

**SLALOM POURSUITE** : Epreuve de 2000 mètres maximums organisée sur une boucle d'un développement minimum de 400 mètres sur laquelle deux concurrents prennent le départ au même moment en deux points de la piste, séparés par une longueur égale à la moitié de la boucle.

Deux ou plusieurs concurrents peuvent également s'élancer successivement de la même ligne de départ mais espacés de 10 à 20 secondes. Le nombre et l'espacement sont laissés à l'appréciation du Directeur de Course.

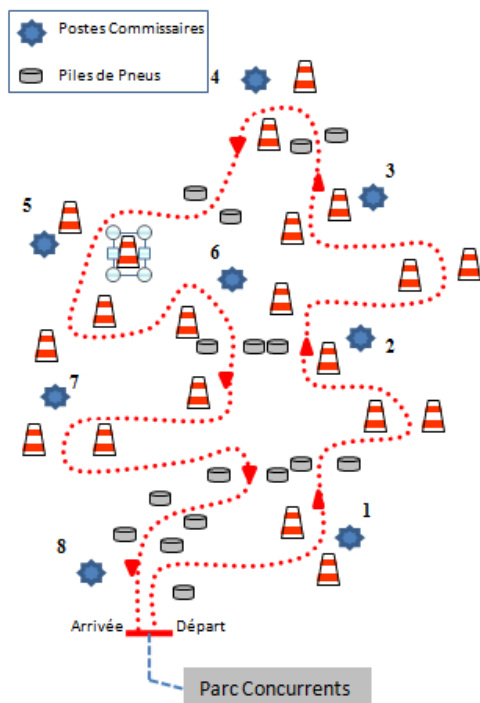
La ligne de départ de chaque concurrent constituant après trois tours maximum sa ligne d'arrivée.

## ROLE & DEVOIRS DU COMMISSAIRE EN POSTE

- Les commissaires de piste, occupent, le long du parcours, des postes qui leur sont désignés par le Directeur de Course ou le comité d'organisation. Dès l'ouverture d'un meeting, chaque chef de poste ( ou commissaire faisant office de) est sous les ordres du directeur de course auquel il doit rendre compte immédiatement par les moyens dont il dispose (téléphone, signaux, estafettes, etc.) de tous les incidents ou accidents qui peuvent se produire dans la section dont son poste a la surveillance.
- Les commissaires de piste sont spécialement chargés de la manœuvre des drapeaux de signalisation pour indiquer aux pilotes tout danger ou toute difficulté qu'ils ne pourraient pas prévoir.
- Le commissaire de piste doit entretenir son secteur de piste pour qu'il reste propre et libre d'obstacles, en essayant d'éliminer l'huile qui s'y serait répandue, sauf s'il est formellement demandé de ne pas le faire, à l'aide de produit absorbant, de balais et de pelles.
- A la fin de chaque manche, chaque chef de poste doit remettre au directeur de course un rapport écrit sur les incidents ou accidents constatés par lui ou sur les pénalités attribuées à un concurrent lorsqu'une (ou plusieurs) quille(s) ont été touchées dans la zone d'action de son poste

### 1. AVANT L'ÉPREUVE

- Respectez les emplacements déterminés par l'organisation (Instruction Commissaires, marquages au sol...)
- Vérifiez que les éléments constituant les chicanes (Pneus, bottes de pailles, cônes...etc.) Déterminant le parcours, ont été repérés au sol par des traits de peinture pour une remise en place au même endroit
- Visualisez le parcours que doivent effectuer les pilotes principalement à la hauteur de votre poste (Contrôle des erreurs)



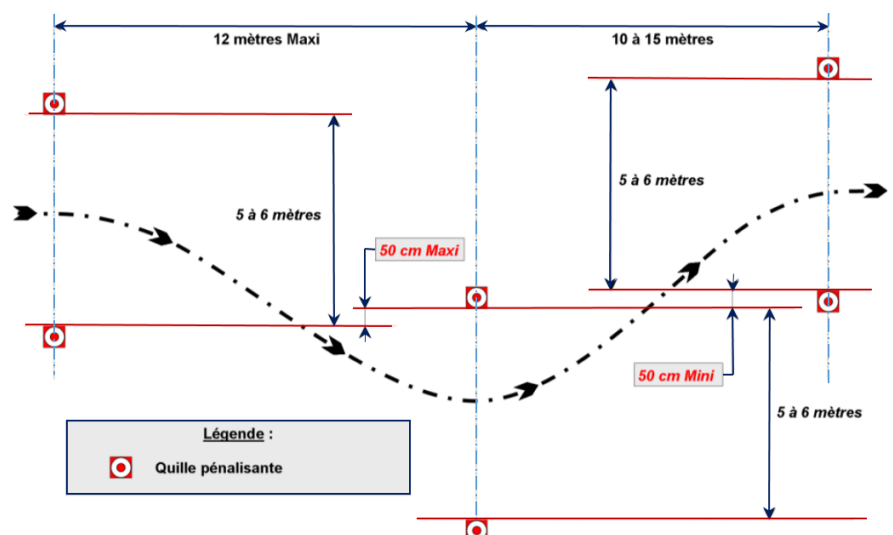
- Déterminez les limites de la zone d'action du poste en relation avec les autres postes
- Étudiez la trajectoire de course (Mettez à profit les essais)
  - En déduire l'emplacement le plus efficace pour la signalisation. En effet le signal doit être perçu par le pilote **AVANT** la zone de freinage, après il est trop tard !!
  - En déduire les zones probables d'intervention
- Déterminez la zone la plus pratique d'évacuation des véhicules (Panne...)
- Vérifiez le bon fonctionnement du matériel mis à disposition
- Organisez les postes et définissez l'action de chacun
- Testez les moyens de liaison ( radio) et rendez compte à la D.C. aussitôt que le poste est opérationnel



## 2. LES CHICANES

### 2.1. SUR PARKING

- Des chicanes, matérialisées par 3 portes, devront être mises en place de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'exécède pas 30 m. Quel que soit le nombre de portes, le positionnement des quilles intérieures devra respecter le décalage mentionné dans le schéma.
- Toutefois, selon la longueur du parcours, il pourra être autorisé de 1 à 4 portions (1 portion par 500 m de parcours) comportant une distance maximum de 80 m entre deux chicanes selon les conditions suivantes :



⇒ Dégagements importants et pas de public dans la zone concernée

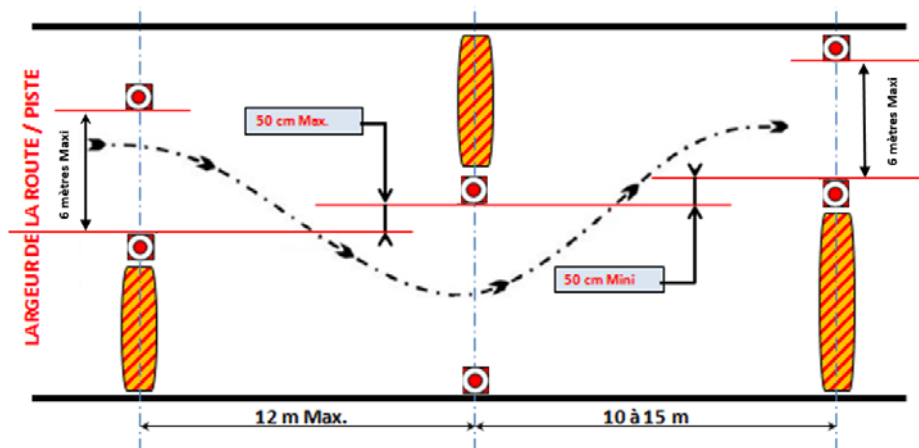
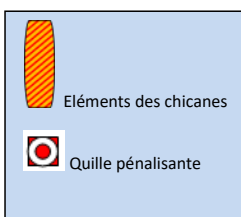
⇒ Cette distance ne sera possible qu'une fois par tranche de 500 m sur le parcours, conformément au tableau ci-dessous :

Longueur du parcours	Nombre de portion où deux chicanes sont distantes au maximum de 80 m
De 0 à 500 m	1
De 501 à 1000 m	2
De 1001 à 1500 m	3
1501 à 2000 m	4



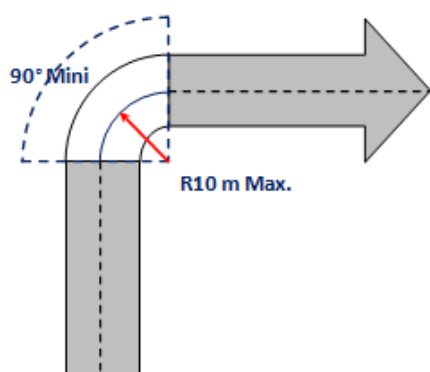
## 2.2. SUR ROUTE OU SUR CIRCUIT

Des chicanes devront être mises en place de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'excède pas 90 m. Les virages naturels du parcours, quelques soient leur angle et leur rayon, ne sont pas considérés comme des chicanes et ou portes



## 2.3. SUR LES CIRCUITS HOMOLOGUES, AUTO ou KARTING :

- Sur les circuits homologués pour la pratique de l'automobile, des chicanes devront être mises en place de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'excède pas 150 m. Les virages naturels du parcours, quelques soient leur angle et leur rayon, ne sont pas considérés comme des chicanes et ou portes. Tout virage ayant un rayon et/ou un changement de direction différent pourra être redessiné et délimité à l'aide de dispositifs tels que cônes, ballots de paille... afin de reproduire les caractéristiques exigées et être ainsi considéré comme chicane.



## 2.4. SUR LES CIRCUITS HOMOLOGUES POUR D'AUTRES VEHICULES QUE L'AUTOMOBILE,

- Des chicanes devront être mises en place conformément au schéma ci-dessus, des slaloms sur route et /ou circuit » de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'excède pas 90m. Un virage pourra être considéré comme une chicane dès lors que celui-ci aura un rayon médian de 10 m maximum avec un changement de direction d'au moins 90° En ce cas, la distance entre la dernière porte de la chicane en amont du virage et la première porte de la chicane qui sera placée après le virage ne pourra excéder 150m.

## PRESCRIPTIONS GENERALES

### 1.ESSAIS LIBRES

Suivant l'Art. 7.1. - Règlement Standard Karting : L'organisateur pourra prévoir des essais non chronométrés, mais ces essais ne sont pas obligatoires pour les concurrents. Cependant, l'organisateur doit réserver un temps suffisant pour effectuer des reconnaissances pédestres (**vélo non autorisé**). Les horaires seront indiqués au règlement particulier.

Le concurrent doit, pour les essais, utiliser la voiture avec laquelle il participera à la course. Le Directeur de Course pourra, si les circonstances l'exigent, apporter des nouvelles modifications à l'horaire prévu. Dans ce cas, les concurrents en seront informés dans le délai le plus bref possible.

### 2.PRESENTATION AU DEPART

Art. 6.3. : Les conducteurs et leurs voitures devront se présenter en zone de pré-départ 10 mn avant leur heure de départ prévue dans l'ordre inverse des numéros et être à la disposition du Directeur de Course. Si un concurrent ne respecte pas cet ordre, il recevra une pénalité de 5 secondes

### 3.DURANT L'EPREUVE

- La signalisation des incidents s'effectue à l'aide des drapeaux
- Remettez le plus rapidement possible, avec prudence, les moyens délimitant le parcours si cela s'avère indispensables
- Constatez les erreurs de parcours ou fautes (Cônes renversés), les signaler à la direction de course
- Tout concurrent gêné par un autre concurrent sera autorisé à reprendre le départ.
- Tout pilote dans l'obligation d'immobiliser sa voiture sur un point quelconque du parcours devra aussitôt la ranger de façon qu'elle ne puisse constituer une gêne pour les autres pilotes. Les commissaires en poste pourront participer à cette opération uniquement sous la protection des drapeaux, mais leur intervention, sous peine de disqualification, ne pourra avoir pour effet la remise en marche du moteur.
- Tout pilote momentanément arrêté sur le circuit pour une cause quelconque doit, pour repartir, utiliser son démarreur et ne quitter son emplacement que sur ordre des commissaires
- Les voitures accidentées et hors d'état de continuer sont rangées ou évacuées par les soins du pilote ou des commissaires de piste les plus proches, sous la protection du ou des drapeaux jaunes.
- Les voitures pouvant constituer un danger pour les autres concurrents devront être dégagées le plus rapidement possible de la zone critique par les commissaires. Ceux-ci ne pourront en aucun cas être rendus responsables des dégâts éventuellement causés à ces voitures lors de leur évacuation

### 4.APRES L'ARRIVEE

Lors du retour de la zone de stationnement et/ou du parc fermé vers le parc « concurrents », tous les pilotes sont dans l'obligation de porter leur ceinture de sécurité. Le port du casque est obligatoire pour tous les pilotes jusqu'à la quille « stop » et les pilotes devront retirer leur casque à cet endroit. De plus, il est strictement interdit de prendre qui que ce soit à bord pour le trajet de retour.



### 5.PARC CONCURRENTS

Seul le parc concurrent après l'arrivée, est obligatoirement un parc fermé.

Lorsque l'organisateur aura prévu un ou plusieurs parcs "concurrents", ces derniers devront respecter ces parcs sous peine de sanctions

### 6.PARC FERME FINAL

Le parc concurrent après l'arrivée de la dernière manche, est un parc fermé. Les voitures doivent rester à la disposition de la direction de course jusqu'au plus tôt à la publication définitive des résultats ou jusqu'à la fin des contrôles techniques en cours.

**CES SUJETS VOUS INTERESSENT ET VOUS SOUHAITEZ EN CONNAITRE PLUS...**

**NOUS VOUS INVITONS A LIRE :**

- ✓ LE REGLEMENT STANDARD « COURSE DE COTE »
- ✓ LE REGLEMENT STANDARD « SLALOM »,
- ✓ LES REGLES TECHNIQUES DE SECURITE « COURSE DE COTE »
- ✓ LES REGLES TECHNIQUES DE SECURITE « SLALOM »

**TELECHARGEABLE DEPUIS LE SITE :**

**[www.ffsa.org](http://www.ffsa.org)**

